

23 fév 2006

S'ABONNER
AU TEMPS

LETEMPS.CH

LE JOURNAL

Sommaire complet
 Editorial
 Zooms
 Temps fort
 International
 Suisse
 Régions
 Economie, finance
 Sports
 Société
 Culture
 Eclairages
 Courrier lecteurs
 Météo

LES RENDEZ-VOUS

Emploi, formation
 Samedi culturel
 Disques
 Livres
 Sciences
 Multimédia

LES PLUS DU WEB

Rencontres
 Archives
 Revue de presse
 Rétrospective
 Dossiers
 Hors-séries
 Newsletters
 Forums
 Edition RSS
 Edition PDF
 Edition ePaper

LES SERVICES

Abonnements
 Coin des abonnés
 Boutique
 Events
 Rapports annuels
 SMSAnnonces
 WebAdresses
 Publicité

LE TEMPS SA

Présentation
 Visite
 Contacts

RECHERCHE

OK

PAR DATE AVANCÉE

Sommaire
ECONOMIE

ABB s'apprête à
 tournerla page du
 dossier de l'amiante

Antiquorum dans le
 collimateur de la justice

La Suisse serait touchée
 par les délocalisations de
 CSG

Repère. De belles
 promesses

Le haut débit devient un
 service universel

Subodorant un piège, la
 Boillat reste en grève

L'invité. Ne construisons
 pas notre avenir
 énergétique avec les
 recettes du passé!

Analyse. Nuages en vue
 sur l'industrie de la santé

Périscope.

E.ON ambitionne de
 devenir numéro un
 mondial de l'énergie

Le budget européen
 promet des coupes
 sombres

Les Slatkine, une
 dynastie au service du
 livre

Des investisseurs russes
 redonnent une chance à
 Proms

Deutsche Börse tend une
 main ferme à Euronext

Démission du vice-
 président de la Fed

Léger retour en grâce de
 Baidu

La Bourse suisse

Citigroup aide ses riches
 clients à investir dans
 l'art

ECONOMIE

Le Temps | Economie | Article

Des caries traitées sans douleur

DENT. L'énergie déployée par le laser n'a pas le temps de chauffer le nerf.

Ghislaine Bloch
 Mardi 21 février 2006

L'utilisation du laser est très répandue en médecine, notamment en dermatologie ou en ophtalmologie. Désormais, certains dentistes l'utilisent pour traiter les caries.

Le groupe Biolase, basé à San Clemente en Californie, commercialise à travers le monde des lasers qui utilisent l'action combinée de l'eau et de la lumière pour évaporer les tissus cariés. L'avantage est que l'opération est indolore et nécessite aucune anesthésie. Contrairement à la fraise, l'instrument ne touche jamais la dent. L'appareil effectue une série de trous microscopiques, de 80 microns. L'énergie déployée n'a pas le temps de chauffer la pulpe dentaire (le nerf). En outre la surface est sans cesse refroidie par un jet d'eau.

Cotée au Nasdaq, la société Biolase a vendu plus de 2000 systèmes lasers à travers le monde. Les dentistes suisses commencent à s'y mettre. A l'exemple du Centre Dentaire Esthétique à Genève qui a investi 100000 francs pour posséder un de ces lasers, dit de troisième génération. «Je m'adresse essentiellement aux enfants qui évitent ainsi la traditionnelle fraise», note Michel Nedeff, dentiste au Centre Dentaire Esthétique.

Vidéo du traitement

Passionnée par les nouvelles technologies, Michel Nedeff propose également un redressement des dents pratiquement invisible, ne reposant ni sur des bagues en métal ou céramique, ni sur des fils. L'appareil, dénommé Invisalign, a également été développé par une société californienne: Align Technology.

Le praticien réalise une empreinte dentaire du patient dans du silicone. Celle-ci est envoyée à Santa Clara aux Etats-Unis. «Je reçois en retour une vidéo qui me permet de simuler un traitement en trois dimensions, décrivant les mouvements des dents jusqu'à leur position finale», explique Michel Nedeff. Puis Invisalign fabrique des gouttières en plastique personnalisées à partir des images en trois dimensions. Elles sont expédiées au dentiste. Le patient devra changer de gouttière toutes les deux semaines et les enlever uniquement pour manger ou se brosser les dents. Chacune d'entre elles entraînera un déplacement dentaire de 0,15 à 0,25 millimètre sur quinze jours. Le prix du traitement varie entre 6000 et 10000 francs et dure entre douze et vingt-quatre mois.

Huit millions de gouttières

Plus de 70% des orthodontistes aux Etats-Unis ont été agréés pour utiliser cette technologie qui commence à être introduite en Suisse. Quelque 300000 patients ont démarré

S'ABONNER

UTILISATEUR

Nom

Mot de passe

OK

Mot de passe oublié?

➔ Accès d'un jour

- Agrandir le texte
- Réduire le texte
- Imprimer l'article
- Transmettre